



PLOUZÉVÉDÉ

Infos

Mars 2014 - Numéro 139

Etat Civil

Naissances :

Bienvenue à ce petit plouzévédéen et cette petite plouzévédéenne.

- Liam, Yvon PRAT, 4 route du Lann.
- Rose PHILIP, 3 rue du Ham.

Décès : Une pensée pour ceux qui nous ont quittés.

- LE ROUX Marie, Thérèse, 83 ans, 30 rue de Brest.
- GALES Jacques, 65 ans, 38 rue de Berven.

Demandes de Permis de Construire

- M. RANNOU Pierre-Yves : construction d'un garage, 4A rue de la Mairie.
- M. et Mme PENGAM : construction d'une maison d'habitation, 12 rue du Ham.
- M. MORVAN Nicolas : extension d'une maison d'habitation, Traon istinic.

Permanences en Mairie

- P.L.H. (amélioration habitat) : Lundis 10 et 24 mars de 10h30 à 12h00.
- ADIL : Mercredi 26 mars de 14h00 à 17h00.
- R.P.A.M (Relais Assistantes Maternelles) : Jeudi 13 mars de 9h00 à 12h00. Temps d'éveil : Vendredi 28 mars.

Déchèterie Besmen

☎ 02.98.29.59.14
Du 1^{er} octobre au 31 mars
HORAIRES D'HIVER

- Lundi : 9 h 00 – 12 h 00 / 13 h 30 – 18 h 00
- Mercredi : 13 h 30 – 18 h 00
- Vendredi : 13 h 30 – 18 h 00
- Samedi : 9 h 00–12 h 00 / 13 h 30 –18 h 00



Travaux de la RD788

Les travaux d'aménagement de la RD788 dans la traversée de Berven se terminent.

Ils ont permis d'améliorer notre cadre de vie et de sécuriser la circulation des personnes.

La partie d'enrobé comprise entre l'avenue Louis Le Lez et le rond-point du pôle médical a subi un problème technique lors de sa mise en place.

Cette surface sera reprise, à la charge de l'entreprise, au cours du printemps 2014. Cela nécessitera de modifier la circulation des véhicules pendant la journée des travaux.

Elections municipales : quelques rappels

1. **La présentation d'une pièce d'identité est désormais obligatoire** pour voter le jour du scrutin.

Plusieurs types de pièces d'identité peuvent être présentés. En effet, il en existe **14 différentes** à savoir pour les plus courantes : la carte Nationale d'Identité (cni), le passeport, le permis de conduire, la carte vitale avec photographie ou encore le permis de chasse avec photographie.

Seuls la cni et le passeport peuvent être périmés.



Les membres du bureau de vote **feront voter uniquement les électeurs** qui auront une de ces pièces d'identité en leur possession.

2. Nous **voterons désormais pour une liste complète.** Seront considérés comme nuls, les bulletins dont les noms ont été rayés ou ajoutés. Le panachage est désormais interdit.
3. N'oubliez pas **d'anticiper l'élaboration de vos procurations** pour les prochains scrutins en vous rendant à la gendarmerie.

Le 1^{er} tour aura lieu le Dimanche 23 mars 2014 et le 2^{ème} tour le Dimanche 30 mars 2014.

Les bureaux de vote seront ouverts de **8h à 18h.**

Recensement des jeunes



Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Quand ?

Tous les français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ?

Un jeune peut se faire directement recenser à la mairie de son domicile. Il doit présenter sa pièce d'identité et son livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour les inscriptions à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple). Environ un an après, il sera convoqué à la journée de défense et citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 JANVIER 2014

SECURISATION DU BOURG DE PLOUZEVEDE

Monsieur Christian BIANNIC, Adjoint au Maire en charge de la voirie et des travaux, rappelle aux membres du Conseil Municipal que lors de la dernière séance avait été évoquée l'utilité de poser des coussins berlinois afin de limiter la vitesse des véhicules transitant par le bourg de Plouzévéde.

Cette question a été soumise à la Commission Voirie qui a émis un avis favorable à cette sécurisation.

Des devis ont été sollicités. Les Entreprises Eurovia Bretagne, Colas et Ouest Signal ont répondu à la consultation. Six coussins sont à acquérir. Le prix des panneaux varie entre 215,00 € H.T. et 295,00 € H.T.

Le Conseil Municipal, après étude des différents devis et des prix unitaires proposés, et à l'unanimité, décide de retenir l'offre de l'Entreprise Ouest Signal pour un montant avoisinant les 14.140,00 € T.T.C. et autorise Madame Le Maire à signer le devis correspondant.

Les Conseillers Municipaux demandent s'il est possible de procéder à la réfection des passages piétons en résine, procédé plus résistant qu'un marquage à la peinture. Monsieur Christian BIANNIC sollicitera des devis.

AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE KERZU

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour créer un fossé le long de la Route de Kerzu. Cet aménagement permettra un meilleur écoulement des eaux pluviales.

Deux entreprises (PRONOST TP et EDE TP) nous ont adressé leur devis s'élevant respectivement à 2.100€ T.T.C. et à 2.185,20€ T.T.C. Devant le faible écart de prix (85,20€ T.T.C.), le conseil municipal retient l'offre d'EDE TP, entreprise située au niveau local.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU : PRISE DE COMPETENCE « Déléataire du Conseil Général en matière de transport public »

Madame Le Maire expose le projet de transport public validé par la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau sur son territoire. Une offre de transport qui s'articule autour de trois actions complémentaires : deux lignes régulières fonctionnant toute l'année, le transport à la demande (quatre lignes complémentaires au réseau armature fonctionnant sur réservation), et la navette de desserte de la gare ferroviaire à la gare routière.

Madame Le Maire explique que le Conseil Général du Finistère a organisé des navettes en car pour les particuliers. Ainsi un car part de Plouzévéde à 07 H 14 pour rejoindre Landivisiau (arrivée à 08 H 02). Malheureusement ces horaires sont mal adaptés aux besoins de la population.

Monsieur Joël LE MENN précise que le car arrive à Landivisiau alors que le train est déjà parti pour Brest et ne peut donc être emprunté par les gens qui travaillent.

Pour les gens qui n'ont pas d'impératif professionnel, les horaires sont trop tôt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à la majorité, émet un avis favorable à cette modification statutaire, mais déplore que le service de transport proposé par le Conseil Général du Finistère ne réponde pas aux besoins du territoire en matière d'horaires.

VALIDATION DU PERMIS DE CONSTRUIRE VISANT A L'EXTENSION DU POLE MEDICAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, autorise Madame Le Maire à déposer le dossier de permis de construire.

PERSONNEL COMMUNAL



Service Administratif

Le poste d'agent administratif chargé de l'urbanisme, de l'aide sociale, de la facturation, de l'accueil, des commissions de sécurité, et de tâches diverses reste maintenu et est pourvu par un adjoint administratif de 2^{ème} Classe.

L'effectif du secrétariat reste inchangé et fixé à 3 agents.

Service Technique

Dans un souci de réorganisation, les astreintes seront assurées par 4 agents du service technique au lieu de 2 auparavant.

Centre de Loisirs Familles Rurales

Accueil de loisirs des 3-11 ans « Les 3 ruches »

L'accueil de loisirs « les 3 Ruches » recherche des animateurs pour former son équipe pendant les vacances d'été.

Afin de préparer au mieux ces vacances, il est demandé aux personnes souhaitant postuler comme animateur/animateuse qualifiés ou stagiaires de déposer leurs candidatures (CV + lettre de motivation) **avant le Samedi 15 mars**, soit dans les mairies de Saint Vougay ou de Plouzévéde, soit le Mercredi directement au foyer A. Caill de Berven, ou soit par mail à l'adresse suivante: famillesrurales29440@laposte.net.

☎ Yannick Quiec au **06-68-50-75-85**



ANIMATIONS ADOS

Durant les vacances d'hiver, Christophe propose aux jeunes de 11 à 15 ans du bassin de vie un programme attractif :

Patinoire à Brest, soirée au Neptune avec la CCPL, atelier cuisine Top Chef, sports collectifs, etc...

Programme sur <http://www.famillesrurales.org/plouzevede>, rubrique Ados.

ASBP



Kig ha farz de l'AS Berven Plouzévéde

Dimanche 23 mars 2014

Salle du Mil-Ham à Plouzévéde

Service à partir de 11h30

Tarifs : 11 € adulte
6 € enfant (jusqu'à 12 ans)
8 € Jambon-Frites
8 € à emporter (apporter ses récipients)

Les bénéfices de ce repas permettront de financer des actions à destination des jeunes.



En raison des conditions climatiques, aucune rencontre ne se s'est jouée durant le mois de février.

L'ASBP organise deux stages de foot durant les vacances d'hiver :

- Le **Mardi 4 mars** : Catégories U6 à U11.
- Le **Mardi 11 mars** : Catégories U13 et U15.

Inscriptions : [www.berven-foot.com/rubrique école de foot/stage de foot vacances](http://www.berven-foot.com/rubrique_école_de_foot/stage_de_foot_vacances).

Ensemble Paroissial Berven - Lambader

Nos défunts : Marie, Thérèse LE ROUX, 83 ans, Mescanton.
Jacques GALES, 65 ans, 38 rue de Berven.



Horaires des messes Mois de mars 2014



| | Plouzevé | Plouvorn | Plougar | St Vougay | Trézilidé |
|------------|----------|----------|---------|-----------|-----------|
| 1/2 mars | 18h00 | 10h45 | | | |
| 8/9 mars | 18h00 | | | | |
| 15/16 mars | 18h00 | 10h45 | | | |
| 22/23 mars | 18h00 | | | 10h45 | |
| 29/30 mars | 18h00 | | | | 10h45 |

Dimanche 9 mars : Messe à Landivisiau à 10h30 (seule messe dans tout le doyenné).



PERMANENCES AU PRESBYTERE

Les permanences au presbytère ont lieu les Lundi, Mercredi, Samedi de 10h00 à 11h30.

NB : une montre de femme a été trouvée à l'église.



Petit coin des déchets



Un mois, un geste pour la planète avec le Cheval Oryste.

Une astuce qui permet de réduire ses déchets et de créer son engrais pour le jardin : le compostage.

Pour beaucoup de personnes, le compost n'est pas particulièrement glamour « des déchets qu'on garde dans un coin, c'est sale et ça doit sentir mauvais ! ». Pas du tout, c'est une idée reçue.

Tout d'abord le compostage est un phénomène naturel. Tous les déchets que vous mettez dans votre composteur sont transformés par des micro-organismes comme les bactéries et les champignons, mais aussi par les grands comme les lombrics, les cloportes et autres joyeux insectes. C'est ainsi que votre tas de déchets devient compost. Le compost mûr sent la forêt.

Réussir un bon compost et maîtriser la technique de compostage est une satisfaction personnelle.

Le compost sert à nourrir vos végétaux, en commençant maintenant votre compost, vous êtes sûrs d'en avoir pour le printemps prochain pour vos plantes.

Les composteurs proposés par la CCPL sont esthétiques, le composteur vert se confond dans le jardin et le composteur bois s'accorde aux plantes (composteur bois 21€, plastique 22€).

Si vous avez des questions ou vous souhaitez acquérir un composteur, appelez la CCPL.

Les questions les plus fréquentes sur le tri !



Est-ce que ce logo veut dire que l'emballage est recyclable ?

Non absolument pas, ce logo présent sur 95% de nos emballages veut juste dire que l'entreprise est partenaire du programme de valorisation des déchets.

Pourquoi tous les plastiques ne sont pas recyclables ?

Actuellement, les seuls plastiques recyclables sont le PET (bouteilles d'eau...) et le PEHD (flacons de gel douche, bouteille de lait...). Les autres plastiques barquettes, pots, films ont une composition différente, sont difficiles à trier et à recycler. Pour ne pas se tromper, je mets dans le conteneur jaune, les emballages plastiques qui ont la forme d'une bouteille ou d'un flacon.

Pourquoi ne doit-on pas mettre les emballages triés les uns dans les autres ?

La bouteille de lait dans le paquet de céréales par exemple ? Cela gêne considérablement le travail en centre de tri où les emballages doivent être séparés par matériaux pour être recyclés. En synthèse, les emballages doivent être déposés en vrac dans le conteneur jaune.

Peut-on jeter de la vaisselle ou un vase en verre dans le conteneur vert en même temps que les bouteilles ?

Non, vous ne pouvez pas. Le verre culinaire et la vaisselle en verre ont une composition chimique différente du verre d'emballage ce qui rend impossible leur intégration au calcin utilisé dans les fours verriers. Seuls les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) doivent être déposés dans les conteneurs verts.

Doit-on laver les emballages avant de les mettre au tri ?

Non, c'est inutile. Le tri ne doit pas engendrer le gaspillage de ressources naturelles comme l'eau. Il faut simplement bien les débarrasser de leur contenu pour qu'ils soient recyclés.

☎ 02 98 68 42 41 ou environnement@pays-de-landivisiau.com.

Annonces



RECTIFICATIF : Fermeture pour congés du Samedi 15 février au soir jusqu'au Jeudi 27 février inclus
Réouverture le Vendredi 28 février aux horaires habituels
☎ 02.98.61.87.49 ou 06.60.22.11.93

NOUVEAUTE SUR LA COMMUNE

JULIE K COIFFURE A DOMICILE

Du Lundi au Samedi de 9h00 à 21h00 et le Dimanche (exceptionnellement).

☎ 06 38 65 78 78



Martine LE JEUNE, conseillère culinaire chez Guy Demarle, propose deux ateliers de cuisine pour les enfants de 6 à 12 ans pendant les prochaines vacances.

Le Jeudi 6 mars de 14h00 à 17h00

Le Jeudi 13 mars de 14h00 à 17h00

Au 4 rue de Bel Air à Plouzévéde.

☎ 06 34 45 21 49 ou 02 98 69 90 01

Le Bon Cap

(commerçants et artisans de Berven Plouzévéde) et l'ensemble de ses adhérents sont heureux de vous convier

le Vendredi 14 mars à partir de 20h30

à la salle Le Mil Ham à Plouzévéde pour l'**assemblée générale de l'association**.

Le but de l'association est de dynamiser le tissu économique local par diverses manifestations, de promouvoir et de développer le commerce et l'artisanat local.

Pour ceux qui désirent rejoindre l'association, il suffit d'être enregistré, soit à la CCI soit à la CMA, et d'exercer son activité professionnelle sur la commune.

PLURI'AILES

- **Samedi 15 mars** : 10h à 12h, salle Ker Héol à Trézilidé, Matinée Familles, jeux de société et de construction, fabrication et troc de jeux. Entrée libre et gratuite.

- **Lundi 17 et Jeudi 20 mars** : 18h à 20h30, petite salle du Mil Ham à Plouzévéde, ateliers couture conviviaux. Sur inscription, places limitées.

- **Dimanche 6 avril** : Sorties familles à Pleumeur-Bodou avec plage, pique-nique et village gaulois. Voyage en bus. Tarifs : 8€ adultes et 6€ enfants. Sur inscription, places limitées.

☎ Inscriptions à pluriailes@netc.fr ou 06 88 10 64 65.

ANCIENS COMBATTANTS

Organisent UN CONCOURS DE PETANQUE

Sur 4 parties, à la mêlée et ouvert à tous

Samedi 22 mars 2014

à la salle de pétanque à Plouzévéde

Tirage à 14h30

Infos

Centres d'Echanges Internationaux (CEI) : Jeunes lycéens étrangers cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises

bénévoles. Juliana, jeune brésilienne âgée de 16 ans, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2014 pour un semestre. Elle aime le vélo et la photographie. Meileen est néo-zélandaise et passionnée par la musique. Elle fait partie d'un orchestre et pratique le badminton. Elle arrivera le 29 Août pour un séjour de 3 mois. Elle attend une famille avec impatience.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite.

Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux

Sylvia Hennebelle/Plerin

02.96.73.15.90/06.09.18.13.89



Bureau Coordinateur CEI : 02.99.20.06.14

A NOTER SUR LES AGENDAS

- Vendredi 14 mars : Assemblée générale du Bon Cap.
- Samedi 15 mars : Matinée Familles de Pluri'Ailes.
- Lundi 17 et Jeudi 20 mars : Ateliers couture de Pluri'Ailes.
- Samedi 22 mars : Concours de pétanque des Anciens Combattants.
- Dimanche 23 et 30 mars : Elections Municipales.
- Dimanche 23 mars : Kig Ha Farz de l'ASBP.

MEMENTO

MEDECINS DE GARDE : Faire le 15 (uniquement en cas d'urgence).

PHARMACIES DE GARDE DU SECTEUR : Les tours de garde sont affichés sur la porte de la pharmacie locale.

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, il faudra désormais composer le 32 37.

- ✓ Cabinet Infirmier tél. 06.60.89.95.79
- ✓ Cabinet Kinésithérapie tél. 02.98.69.98.03
- ✓ Ostéopathe tél. 02.98.69.98.03
- ✓ Cabinet Pédiacre-Podologue tél. 02.98.69.92.13
- ✓ Cabinet Orthophoniste tél. 02 98 29 52 57
- ✓ Centre Vétérinaire tél. 02 98 69 90 18
- ✓ Taxi – Daniel FLOCH tél. 02 98 69 91 00
- ✓ A.L.D.S tél. 02 98 69 49 60
(Services de soins, repas et d'aide à domicile et service mandataire).

MAIRIE – Lundi, Mercredi, Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Mardi, Vendredi, Samedi : 8h30-12h

Tél : 02.98.69.98.18 et mairie.plouzevede@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE – du Mardi au Samedi : 9h-12h

Tél : 02.98.29.57.53

BIBLIOTHEQUE – Permanences : Mercredi de 10 h à 12 h

☎ 02.98.29.50.46

Vendredi de 18 h à 19 h

Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 15 h

ANIMATIONS et LOISIRS Bassin de vie - <http://animationsloisirs.jimdo.com>

PETIT MARCHÉ tous les Samedis de 9h à 12h, place de la Mairie.

Date limite de dépôt des articles pour le prochain bulletin : Samedi 22 mars 2014.

(Distribution le Samedi 29 mars 2014)

Responsable de la communication : Mme PLUCHON Viviane, Maire



